

Communiqué de presse

Travaux à venir sur les propriétés du Conservatoire du littoral sur le site de la Dune du Pilat

22 10 2025

Le Conservatoire du littoral, propriétaire de la majorité du Grand Site de de la dune du Pilat et le Syndicat Mixte de la Grande dune du Pilat, gestionnaire du site informent de différents chantiers programmés sur ce territoire à partir de novembre 2025.

➤ **Déchets ensevelis sur le secteur du Sabloney**

À la suite de l'apparition de déchets ensevelis dans le sable sur le secteur du Sabloney, au niveau du site de décollage des parapentes, le Conservatoire a mandaté le bureau d'étude certifié Antéa Group pour procéder à un sondage qui établira un diagnostic précis de la surface de sol polluée et du volume de matériaux à extraire. Cette intervention avec engins de chantier, d'un coût de 29 000 € permettra de définir les conditions d'évacuation et de recyclage de ces déchets à engager auprès d'une entreprise habilitée.

➤ **Démolition de ruines incendiées**

Les ruines de 6 maisons et cabanes incendiées en 2022 feront l'objet d'un chantier de désamiantage, démolition et nettoyage du site à partir du 12 novembre pour 4 mois environ. Ces travaux se dérouleront sur les secteurs des Gaillouneys, à l'ouest du camping du Panorama ainsi qu'en Forêt usagère, au sud du site d'accueil de la dune du Pilat. Une attention particulière sera portée sur l'évacuation des matériaux et des espèces exotiques envahissantes ainsi que sur le recyclage. Cette opération confiée à l'entreprise Valodem d'un coût de 200 000 €, a pour finalité la renaturation des parcelles. Ces travaux bénéficient d'un soutien financier de 160 000 € sur la mesure recyclage foncier du Fonds Vert.

➤ **Bois brûlés**

Les bois brûlés sur la parcelle située au début de la piste DFCI du Sabloney et celles de la combe au sud du camping du Petit Nice feront l'objet d'un abattage mi-novembre. Ce chantier, réalisé par la société BEMA, d'un coût de 35 000 €, permettra de créer des ouvertures paysagères et de diversifier la gestion des parcelles post incendie afin d'étudier les impacts sur la biodiversité. Le secteur des Gaillouneys ne fera pas l'objet d'intervention (sauf de sécurité) permettant ainsi une gestion différenciée des espaces.

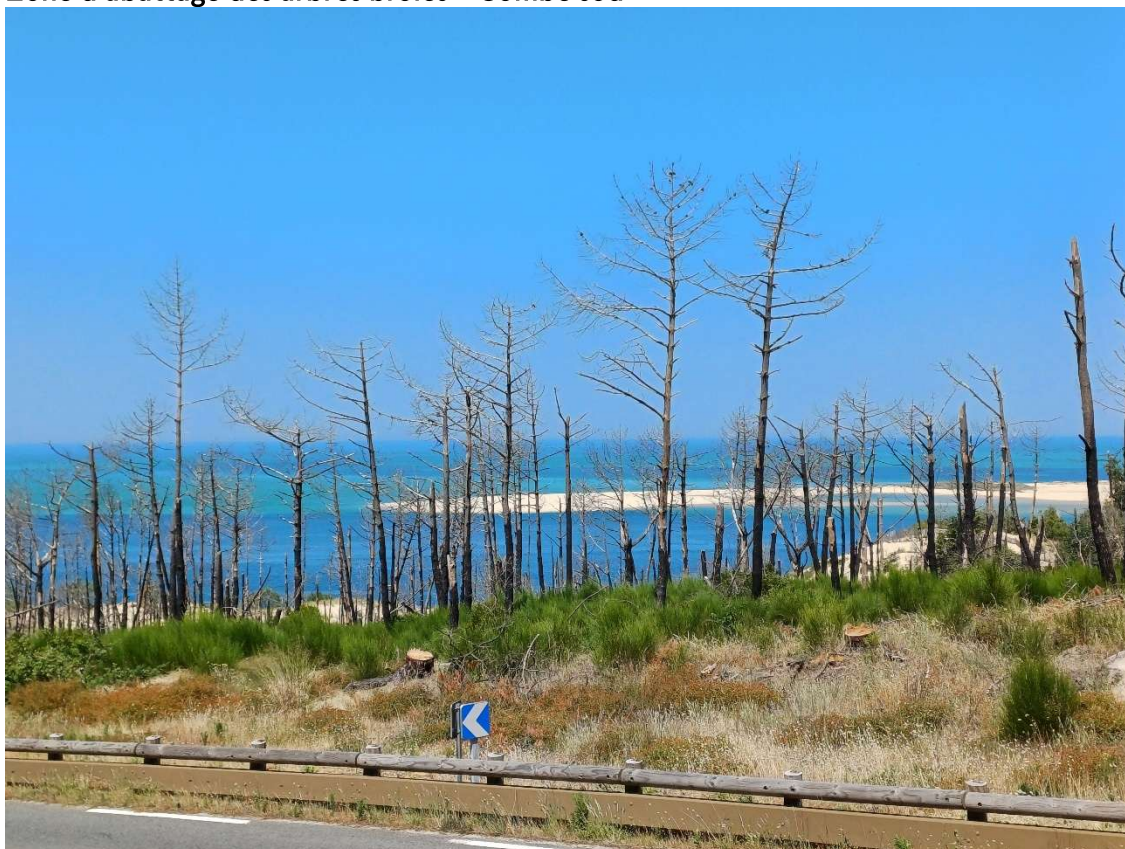
Le Conservatoire du littoral et le Syndicat mixte de la Grande Dune du Pilat mettent ainsi tout en œuvre afin d'assurer une bonne gestion du site et de favoriser la restauration naturelle des secteurs impactés par l'incendie.

Déchets ensevelis – dune du Pilat



Crédit photo Cdl

Zone d'abattage des arbres brûlés – Combe sud



Crédit photo Cdl

Ruines des cabanes incendiées



Crédit photo Cdl



Crédit photo Cdl